

NOUVELLE REVUE  
THÉOLOGIQUE

55 N° 10 1928

Une histoire de la piété

Maurice DE LA TAILLE

p. 753 - 760

<https://www.nrt.be/en/articles/une-histoire-de-la-piete-3278>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

## Une histoire de la piété (1)

Parmi les modernes que l'on loue le plus, et qu'on a le plus utilisés Dom Butler dans son grand ouvrage, *Western Mysticism* (2), se trouve M. le Chanoine Saudreau. Il lui rend une justice à laquelle nous applaudissons, quand il proclame que le premier aumônier du Bon Pasteur d'Angers a été (avec le P. Poulain) l'un des pionniers du renouveau des études mystiques, et qu'il a fait plus que pas un pour faire tomber certains préjugés qui reléguaient les grâces d'oraison parmi les phénomènes miraculeux. Cela est vrai. Il lui décerne bien d'autres louanges, sans cependant perdre son libre arbitre, ni son indépendance de critique : et voyez l'ingratitude humaine ! M. Saudreau vient de publier un volume sur la piété à travers les âges ; dans l'Index bibliographique figure à peu près tout ce qui a été écrit de nos jours sur la piété et la vie spirituelle : et Dom Butler en est absent. Ni son *Monachisme d'Occident* ni son *Mysticisme Occidental* ne lui ont assuré une place dans cette galerie, qui s'est pourtant dressée en plein « Quartier Anglais », comme on appelle encore de nos jours à Angers la rive droite de la Maine, pleine des souvenirs des Plantagenets. Les Plantagenets sont morts ; et les Angevins d'aujourd'hui ignorent facilement l'Angleterre : c'est le seul reproche que je ferai à M. Saudreau. Pour le reste, il mérite notre admiration.

Sa préface est des plus touchantes : « En présentant au lecteur ce nouvel ouvrage, dit-il, nous sentons le besoin

(1) Auguste SAUDREAU. *La Piété à travers les Ages. Simple Esquisse Historique*. Angers, Grassin, 1927, in-12, 701 p. Prix : 18 frs.

(2) *Western Mysticism. The teaching of SS. Augustine, Gregory and Bernard on Contemplation and Contemplative life*, 2<sup>e</sup> édition, 1927 (j'ai eu l'occasion d'en parler aux lecteurs des *Recherches de Science Religieuse*, juin 1928, p. 297-325).

d'excuser notre hardiesse et de prier qu'on nous soit indulgent. Le sujet traité est vaste, difficile; il eût demandé une érudition qui nous manque. Aussi, nous le reconnaissons, notre œuvre est imparfaite, très imparfaite. Cependant nous l'offrons au public, parce que nous croyons que cette œuvre devait être faite, et qu'il vaut mieux encore la donner incomplète que de laisser subsister ce qui nous semble une grosse lacune dans la littérature spirituelle... Puissions-nous ici encore être un précurseur, et décider des écrivains plus compétents et mieux outillés à faire ce que nous n'avons pu qu'ébaucher ». Je ne sais si le lecteur sera aussi sévère que l'auteur; mais je crois que ce qui dominera de beaucoup, ce sera la reconnaissance pour la somme considérable de travail que représente ce volume.

Rechercher à tous les siècles quelle fut la physionomie particulière des amis de Dieu, quelle leur conception des mœurs chrétiennes et de la perfection évangélique, quel leur code de spiritualité, quelles les institutions spéciales qui les encadraient, quelle leur réaction contre le monde et leur adaptation au milieu, quelles encore les formes nouvelles de la piété, quels les hauts et les bas de la sainteté, surtout quelle manière d'oraison a fleuri aux diverses époques, quel fond on a fait sur elle pour le progrès dans l'amour de Dieu et du prochain : chacun conçoit que c'est là une enquête immense, et qui avait de quoi effrayer même le plus audacieux des historiens. Comment discipliner toute cette chaotique matière, à supposer qu'on la tienne sous son regard? Comment mettre de l'unité, et disposer les fils conducteurs? Ceux qui connaissent M. Saudreau ne douteront pas que son point de vue ait été vite choisi. Peut-être même avait-il précédé la conception de l'ouvrage; et toute l'œuvre après tout est une conspiration en faveur de cette voie de l'union à Dieu par la disposition progressive de l'âme aux dons divins, qui lui feront expé-

rimer, en proportion de sa croissante pureté, de sa croissante abnégation et mortification, combien le Seigneur l'emporte même sur ce qu'il y a de plus délectable. Personne ne s'en plaindra. La thèse est juste; elle comporte la preuve et la contre-épreuve : toutes les deux également concluantes. Chemin faisant, M. Saudreau rencontre la contemplation augustinienne (page 245), sur laquelle il semble s'accorder (sans le savoir) avec Dom Butler (1). En revanche, il sépare plus nettement, me semble-t-il, la contemplation des païens de la contemplation chrétienne (pages 248-252), en faisant ressortir que celle-ci est tout entière gouvernée par l'amour. Il n'eût pas été inutile d'ajouter que cet amour est lui-même réglé sur la foi, qui nous propose l'amitié divine, la communion à Dieu en toute réciprocité de don et en toute communauté de biens. C'est cela qui polarise la contemplation infuse.

Avec saint Bernard M. Saudreau est à son aise, et il s'attarde (pages 406-424). On sent qu'il a dans le cœur la parole de Pierre : *Bonum est nos hic esse*. C'est que « le grand docteur a insisté sur l'amour; et il semble qu'il l'a fait plus qu'on ne l'avait fait avant lui » (page 411). En tout cas, plus humainement, et quant à l'objet de son amour, où apparaît davantage l'humanité du Christ, et quant à l'expression, qui est empruntée au vocabulaire, et plus qu'au vocabulaire, aux modalités propres, mais épurées, de l'amour humain. Et puis il y a certains secrets du cœur du Verbe, où il nous a introduits l'un des premiers, et sans nul doute le plus persuasivement de tous : tel le tout puissant empire de Marie sur son Fils (page 423).

Le XIII<sup>e</sup> siècle, avec l'école franciscaine (pages 424-428) et l'école dominicaine (pages 428-431), se termine lui aussi par la glorification des grâces contemplatives. « Si vous

(1) J'ai dit ailleurs (loc. cit.) pourquoi, à mon avis, quelques-uns des passages de saint Augustin, où on croit voir une description de la contemplation infuse, me semblent se rapporter à tout autre chose.

agissez ainsi, nous dit Frère Jacques dans son *Aiguillon d'Amour*, si dans votre esprit vous vous regardez comme un pécheur nuit et jour enténébré, si, gémissant beaucoup d'une telle obscurité, vous tournez votre âme humblement vers la fontaine de piété, la lumière s'élèvera pour vous au milieu de cette nuit, vous serez élevé par le très doux amour de Dieu jusqu'à la contemplation céleste », etc. La doctrine mystique cependant de saint Thomas n'est pas exposée à cet endroit ; l'auteur se contente de renvoyer à ses précédents ouvrages : c'est un peu dommage. Un bref rappel eût été bien placé.

Nous ne pouvons suivre tous les siècles. Nous saluons en courant l'hommage rendu à saint Ignace et à son ordre (page 511) ; mais je ne me rappelle pas avoir vu, sinon aucune mention (1), du moins aucune étude, même sommaire, de ses *Exercices Spirituels*. Dans une histoire de la *Piété à travers les âges* n'est-ce pas étonnant ? et le chapitre 49<sup>e</sup>, sur « la Doctrine des auteurs spirituels des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle », ne souffre-t-il pas de cette lacune, surtout si l'on compare les trois pages données à l'œuvre de la Bienheureuse Battista Varani, et les sept pages attribuées au « Nuage de l'Inconnaissance ».

En revanche, je me sens presque embarrassé pour citer ce qu'écrit M. Saudreau de Clément XIV (page 565) : « Clément XIV ne manquait ni de vertu ni de piété ; mais il était de ceux-là qui, n'étant pas assez unis à Dieu, voient les choses d'un œil trop humain et ne comptent pas assez sur la

(1) Il y a de fait à la page 594 une mention rétrospective des *Exercices* à propos de l'époque moderne. « Les Exercices Spirituels de Saint Ignace, qui avaient fait tant de bien au XVII<sup>e</sup> siècle, continuèrent à être en usage ». « La Compagnie en ayant décrété la pratique annuelle pour ses membres [ceci n'est peut-être pas tout à fait exact] fut imitée par les autres ordres, qui instituèrent aussi à leur manière une retraite annuelle ». « Même ceux qui pensent que saint Ignace eût apporté de grandes modifications aux Exercices, s'il avait voulu les faire faire tous les ans, doivent bien reconnaître que la mesure prise par la Compagnie eut cet excellent résultat ».

divine Providence. Ils s'inquiètent donc; souvent aussi ils redoutent trop la lutte; alors ils se persuadent qu'en négociant et en cédant ils éviteront de plus grands maux. Ceux qui, étant plus détachés, et à cause de cela plus éclairés, comptent avant tout sur le secours de Dieu, se montrent plus fermes, et sont plus bénis du ciel ». On peut comparer avec ce qui vient plus bas (page 567) au sujet de Pie X. D'abord les circonstances qui précédèrent son avènement : « En France, la franc-maçonnerie, qui *gouvernait*, ne cessa de poursuivre son œuvre de *déchristianisation* malgré tous les efforts de la diplomatie pontificale. Les procédés les plus habiles, les concessions les plus larges, ne diminuent pas la haine de l'enfer, et c'était bien Satan qui inspirait les francs-maçons persécuteurs ». Immédiatement après vient ceci : « Pie X connut de suite que, contre les ennemis de l'Église, aussi déloyaux que haineux, le secours ne pouvait venir que de Dieu; mais il eut la très ferme conviction que Dieu protégerait les siens. Il déjoua complètement les plans des francs-maçons français, qui par la loi de séparation espéraient diviser l'Église de France et la ruiner. « Nous avons tout prévu, a déclaré plus tard à la Chambre Clémenceau, excepté ce qui est arrivé ». Et ces gouvernants sectaires ont regretté, depuis, de s'être rendu impossible toute ingérence dans les affaires ecclésiastiques... Pontife ferme, ardent et saint ». Pourquoi saint? L'explication en est peut-être donnée par la touchante inscription qui se lit sur son modeste et si convenable tombeau :

PIUS PAPA X  
 PAUPER ET DIVES  
 MITIS ET HUMILIS CORDE  
 REIQUE CATHOLICAE VINDEIX FORTIS  
 INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO  
 SATAGENS. PIE OBIIT  
 DIE XX AUG. A. MCMXIV.

Le détachement, dont parlait tout à l'heure à propos de Clément XIV M. Saudreau, du moins le détachement des grandeurs, du pouvoir et de la faveur des hommes ne suffit pas à la sainteté, s'il ne s'y joint cette abnégation profonde de nos volontés propres, de nos idées personnelles, et de nos tendances particulières, cette abnégation qui creuse comme le lit d'un fleuve, où la charité divine écoulera la douceur du cœur et l'humilité (*mitis et humilis*) avec la force conquérante (*vindex fortis*) d'un zèle éclairé par la foi la plus limpide et la plus clairvoyante, la plus contagieuse aussi, parce qu'elle est plus dégagée de tout alliage compromettant.

J'estime ne pas me tromper en pensant que l'objet de ces brèves notices consacrées par M. Saudreau aux Papes de l'époque contemporaine est surtout de faire ressortir à quoi sert dans les pasteurs la sainteté, la grande sainteté.

Dans la sainteté d'aujourd'hui, on voudrait voir le Bienheureux André Fournet, le Père Chevrier, l'admirable Cottolengo et son œuvre non moins admirable, miracle quotidien et centenaire, saint Gabriel de l'Adolorata, le Bienheureux Perboyre, le Vénérable Claret, et sans doute quelques autres représentants encore de la sainteté masculine (1). Elle tire moins l'œil souvent que l'autre, parce qu'elle s'épanche moins; mais c'est celle des grands et solides amis de Dieu, héritière de la sainteté apostolique; et si elle fléchissait, l'autre serait en danger de disparaître de la terre.

Autant il est facile de multiplier des remarques comme celles qui précèdent, autant il est impossible de donner au lecteur une idée de tout ce qu'il trouvera dans ce livre. S'il l'ignore, il apprendra que « la fourchette est signalée pour la première fois en 1306 dans l'inventaire d'un duc de Bretagne;

(1) En revanche, par amour pour l'exactitude, je rappellerais à M. Saudreau que ce n'est pas Ozanam (page 588), si admirable fût-il, qui fonda les Conférences de saint Vincent de Paul. Il suffit pour sa gloire qu'il en ait fait la fortune.

même au XV<sup>e</sup> siècle, la fourchette était un objet de luxe » (page 337). Pas étonnant par conséquent qu'elle ne figurât pas dans les coutumiers des ordres religieux. — Au XVII<sup>e</sup> siècle, il y avait des maîtres flamands pour écrire des messes sur l'air de « Baise-moi, ma mie » (page 470). On en comprend mieux les décrets du Concile de Trente. — A l'époque et sous l'influence de saint Pierre Damien, la flagellation que s'infligeaient couramment les moines de l'Abbaye du Mont Cassin, devait, pour se tenir dans les bornes de la modération, ne pas dépasser l'espace de quarante psaumes. En temps de carême cependant il y avait une certaine latitude : on pouvait aller jusqu'à soixante. Peut-être cela explique-t-il pourquoi certaines réformes admirables durèrent peu. S'il y a une chose à laquelle la sainteté toute seule ne suffit pas, c'est le gouvernement des ordres religieux. S'imagine-t-on saint Benoit mettant ses moines à ce régime ?

Bien entendu, cette masse de menue information (1), qui se rencontre à toutes les pages du livre, ne se donne pas pour le fruit personnel de recherches originales. M. Sandreau a su recourir aux bons auteurs ; et mieux encore, il a su se faire contrôler. L'hommage de reconnaissance que dans sa préface (page 8) il rend au R. P. Dom Hüyben, est on ne peut mieux placé. C'est un bon ami que celui qui lit nos manuscrits et les échenille.

Enfin, je termine par ces dernières lignes du livre :

(1) M. Sandreau (page 267) se trompe sur le sens de l'axiome du Droit Romain, *Quicquid principi placuit legis vigorem habet*. Il n'est pas plus immoral que la maxime de Droit Public en vigueur de nos jours encore en Angleterre : « The King can do no wrong ». De ces deux principes, l'un énonce la propre essence de la loi, qui est d'être une ordonnance du Prince (entendez du pouvoir suprême), édictant telle mesure qui, entre d'autres peut-être également avantageuses, lui aura paru convenir (placuit = ἔδοξεν) au bien public. L'autre rappelle que contre les actes souverains de la suprême juridiction il n'y a pas de recours légal. Ce qui est aussi vrai dans la sphère spirituelle que dans la sphère temporelle.

« Saint Ignace visait bien à conduire ses disciples jusqu'à l'oraison mystique. Il est certain, d'après les écrits qui restent de lui, que saint Ignace est sur ce point tout à fait d'accord avec les autres maîtres de la vie spirituelle » (page 676). Sans rechercher ici dans quelle mesure l'accord sur le but permettait des différences quant à la voie, voie des longues oraisons pour tel maître cloîtré, voie de l'abnégation apostolique pour ce nouveau capitaine d'une compagnie de renfort toujours alertée, il me plaît trop de m'accorder avec M. Saudreau sur ce point essentiel, pour ne pas exprimer le vœu que de telles paroles puissent servir d'introductions au livre près des personnes pour qui saint Ignace compte, à juste titre, pour l'un des plus profonds, des plus sûrs et des plus entraînants directeurs et docteurs de la vie spirituelle.

M. DE LA TAILLE, S. I.,

*Professeur à l'Université Grégorienne, Rome.*